

FORMATIONS EN RANDONNEE

- ANNEE 2023 -

ARTICLE 1 – COÛT DES FORMATIONS PROPOSEES

1. LECTURE DE CARTE ET UTILISATION DES OUTILS D'ORIENTATION EN RANDONNEE (SAMEDI 29 AVRIL 2023)

Le coût d'inscription à la formation est fixé à 60€ par personne.

Ce tarif comprend :

- Une journée de formation,
- Le repas

Ce tarif ne comprend pas :

- Le transport sur le lieu de formation,
- Les consommations et autres dépenses personnelles.

2. FORMATION ANIMATEUR DE RANDONNEE (SAMEDI 24 JUIN 2023)

Le coût d'inscription à la formation est fixé à 60€ par personne.

Ce tarif comprend :

- Une journée de formation,
- Le repas

Ce tarif ne comprend pas :

- Le transport sur le lieu de formation,
- Les consommations et autres dépenses personnelles.

ARTICLE 2 – MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont possibles par :

- Internet : <http://www.rando-hauteloire.fr/randonner/se-former/>

CGV FORMATIONS

FFRANDONNEE COMITE HAUTE-LOIRE

- Courrier : FFRandonnée Comité Haute-Loire, situé 21 rue du Collège au Puy-en-Velay

Pour être prise en compte, votre inscription doit être faite avant le :

- 29/03/2023, pour la formation « Lecture de carte et utilisation des outils d'orientation en randonnée »,
- 24/05/2023, pour la formation « Animateur de randonnée ».

Celle-ci ne sera ne sera définitive qu'après réception du règlement complet.

Pièces à fournir :

- Licence de l'année en cours (2022/2023),
- Si non-licencié : certificat de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre (de moins de 3 mois).

ARTICLE 3 – CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

1. LECTURE DE CARTE ET UTILISATION DES OUTILS D'ORIENTATION EN RANDONNEE

- Annulation avant le 29/03/2023 : remboursement intégral du montant total de l'inscription,
- Annulation entre le 30/03/2023 et le 17/04/2023 : retenue de 50% du montant total de l'inscription,
- Annulation à compter du 18/03/2023 : retenue de 100% du montant total de l'inscription.
- Cas particulier : annulation sur présentation d'un justificatif (certificat médicale) : remboursement intégral.

2. FORMATION ANIMATEUR DE RANDONNEE

- Annulation avant le 24/05/2023 : remboursement intégral du montant total de l'inscription,
- Annulation entre le 25/05/2022 et le 14/06/2023 : retenue de 50% du montant total de l'inscription,
- Annulation à compter du 15/06/2023 : retenue de 100% du montant total de l'inscription.
- Cas particulier : annulation sur présentation d'un justificatif (certificat médicale) : remboursement intégral.

ARTICLE 4 – ANNULATION DES DATES DE FORMATIONS

En cas de force majeure, d'événement climatique, d'attentats, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des stagiaires, l'organisation se réserve

CGV FORMATIONS

FFRANDONNEE COMITE HAUTE-LOIRE

le droit d'annuler la ou les formation (s). Dans ces circonstances, 25% du montant total de l'inscription seront retenus.

VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE :

FFRandonnée Comité Haute-Loire

21 rue du Collège

43000 Le Puy-en-Velay

04 71 04 15 95

contact@rando-hauteloire.fr

www.rando-hauteloire.fr